

DIRECTEUR DES SERVICES PENITENTIAIRES

Descriptif du métier et missions principales

Les Directeurs des services pénitentiaires mettent en œuvre la politique définie pour la prise en charge des personnes faisant l'objet d'une mesure privative de liberté. Les directeurs des services pénitentiaires forment un corps chargé de l'encadrement supérieur des services pénitentiaires. Ils exercent des fonctions d'encadrement, de direction, de conception, d'expertise et de contrôle des établissements, circonscriptions, et services de l'administration pénitentiaire chargés des personnes placées sous-main de justice et mettent en œuvre la politique définie à cet effet. Ils exercent les attributions qui leur sont conférées par les lois et règlements pour l'application des régimes d'exécution des décisions de justice et sentences pénales.

Ils peuvent être appelés à exercer leurs fonctions en administration centrale. A ce titre, et sous l'autorité du directeur de l'administration pénitentiaire, ils peuvent être chargés de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation des politiques publiques entrant dans leurs missions.

Conditions d'accès au métier

Diplôme requis : Bac+3 minimum

Les directeurs de services pénitentiaires sont recrutés par concours à bac+3. De fait, les élèves admis à ce concours ont le plus souvent un bac+4 ou un bac+5.

La licence de droit est particulièrement adaptée pour se préparer au concours de directeur des services pénitentiaires car les épreuves nécessitent des connaissances en droit.

La limite d'âge pour passer le concours est fixée à 45 ans.

Pour consulter les annales du concours les épreuves du concours, les résultats, etc. rendez-vous à l'adresse suivante :

<http://www.metiers.justice.gouv.fr/directeur-des-services-penitentiaires-12601/>

Formation et carrière

Après la réussite au concours, les directeurs des services pénitentiaires sont formés à l'École nationale d'administration pénitentiaire (Enap). La formation professionnelle dure 2 ans, sur le principe d'une alternance entre séquences théoriques et stages pratiques.

Mission Orientation-Emploi

CIO

92, rue d'Assas, 75 006 Paris Tél. 01 44 41 58 75

Lundi au Jeudi 9h30 à 17h et Vendredi matin de 9h30 à 12h/cio@u-paris2.fr

Pour en savoir plus, consulter le site de l'Enap : <http://www.enap.justice.fr/>

Perspectives professionnelles

Après un début de carrière comme cadre de l'équipe dirigeante d'un établissement, les parcours se diversifient : directeur d'un établissement mais aussi d'un service pénitentiaire d'insertion et de probation, cadre dirigeant en direction interrégionale, à l'ÉNAP ou à la direction centrale de l'administration pénitentiaire. Ils peuvent accéder aux statuts de directeur interrégional et de directeur fonctionnel des services pénitentiaires.

Le parcours d'études avec l'Université Paris-Panthéon-Assas

- [Licence en droit](#)

Qualités et compétences requises

Animés par le sens du service public, ils allient rigueur et goût de l'action, sens de la mesure et autorité, cohérence et réactivité. Femmes et hommes de communication, ils possèdent une grande capacité de dialogue et de réels talents de négociateur qui s'appuient sur un sens aigu du contact et de l'écoute.

- **Rigueur**
- **Goût pour l'action**
- **Sens de la mesure**
- **Autorité**
- **Capacité de dialogue**
- **Négociateur**

Emploi

Le directeur des services pénitentiaires est rémunéré selon une grille comprenant de nombreux échelons relatifs à l'ancienneté. En début de carrière, il touche 2 130 euros net par mois, primes comprises (hors indemnités).

Pour aller plus loin

1) Ressources disponibles en salle de documentation du CIO

Logiciel Parcouréo (fiches métiers disponibles)

ONISEP Parcours. *Les métiers du droit*. 2020

ONISEP Parcours. *Les métiers de la justice*. 2020

L'ETUDIANT. *Le grand livre des métiers*. 2018

Classeur CIDJ n°2.51

Dossier salle de documentation n°756

2) Liens utiles

- **École nationale d'administration pénitentiaire (ENAP)**

Le site de référence pour tout savoir sur le métier de conseiller d'insertion et de probation : cursus de formation, personnes éligibles au concours d'entrée, classe préparatoire intégrée à l'ENAP, description du métier, évolutions de carrières, etc.

<http://www.enap.justice.fr/>

- **Justice Mémo**

Cette plateforme multimédia permet de mieux comprendre et connaître le fonctionnement et les rouages de la justice en France.

<http://justimemo.justice.gouv.fr/>

- **Ministère de la Justice**

La rubrique du ministère de la Justice consacrée aux métiers de la justice détaille les carrières du secteur, les formations requises et les différents concours.

<http://www.metiers.justice.gouv.fr/>

Sources utilisées pour réaliser cette fiche

- <https://www.oriane.info/>
- <http://www.cidj.com/>
- <http://www.onisep.fr/Decouvrir-les-metiers>
- <https://www.orientation-pour-tous.fr/>

Mission Orientation-Emploi

CIO

92, rue d'Assas, 75 006 Paris Tél. 01 44 41 58 75

Lundi au Jeudi 9h30 à 17h et Vendredi matin de 9h30 à 12h/cio@u-paris2.fr

- Classeurs du CIDJ
- ONISEP. *Le dico des métiers*. 2018.